



Fédération de la Libre Pensée des ALPES-MARITIMES
Groupe de MENTON « Élisée Reclus »
Villa Del Monte – MUNTE – 06540 SAORGE

Courriel > librepensee.menton@orange.fr
Blog > <http://librepensee06.over-blog.com/>

Le 4 juillet 2023

Monsieur Daniel ALBERTI
Maire
Place Saint-Martin
06430 LA BRIGUE

Monsieur le Maire,

Par invitation reçue par voie postale le 3 courant nous apprenons que vous serez présent en tant que maire à une bénédiction ! le 5 juillet (Bénédiction de la galerie paravalanche de Castérino).

Les citoyens de votre municipalité et de la vallée de la Roya sont en droit d'attendre du maire que vous êtes une NEUTRALITÉ dans la sphère privée qu'est la religion.

En participant à une cérémonie religieuse en tant que maire, vous feignez d'ignorer la loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'État qui impose à tous ceux qui représentent la République (services publics, collectivités territoriales, élus...) cette NEUTRALITÉ qui permet le respect de la liberté de conscience de tous les citoyens, qui inclut de pratiquer le culte de son choix ou de n'en pratiquer aucun.

Que peuvent penser les citoyens qui ne sont pas concernés par votre invitation ?

Vous privilégiez ainsi une partie des citoyens de la vallée, favorisant les communautarismes opposés aux libertés individuelles.

L'association des Maires de France elle-même a rappelé dans son vade-mecum aux Maires qu'ils doivent respecter la laïcité garante de la liberté de conscience.

Nous demandons donc au préfet qui est en charge de faire respecter la légalité républicaine de vous rappeler à vos obligations.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations laïques.

Le président du groupe Élisée Reclus
De la Libre Pensée de Alpes-Maritimes
Georges Marcel FAYE